

Déclaration à la CAPD du 3 juillet 2025

Loin des clichés véhiculés à tous les niveaux de la société, y compris jusqu'au plus haut niveau de notre ministère et de l'état, les professeurs des écoles de France travaillent. Ils passent plus de temps avec leurs élèves que dans la moitié des pays européens, Allemagne, Pays-bas, mais aussi Finlande, Danemark, Autriche...devant la grande majorité de ces pays nordiques si souvent cités. Ces chiffres vous les connaissez, ce sont ceux de la DEPP. On pourrait associer à ceux-là le nombre d'élèves par classe, là aussi beaucoup plus haut en France qu'à l'étranger. La moyenne du Lot est celle de l'Allemagne.



Malgré cela, la volonté du ministère reste de revoir les rythmes scolaires prétendument trop peu conséquents, et de réduire encore le nombre d'enseignants. Nos conditions de travail sont difficiles, cela s'accroît, et la demande de temps partiel des collègues est une des soupapes qui leur permet de tenir professionnellement. Et non pas pour des choix de vies qui cantonneraient les femmes à s'occuper des enfants, comme on peut parfois l'entendre, mais souvent pour se donner du temps pour préparer sa classe, pour ne pas laisser un travail déjà fatigant empiéter un peu plus sur la vie personnelle. Pour avoir et reprendre, nous aussi, un droit à la déconnexion.

Comme dans toutes les professions, la mise sous pression des employés est source de dégradation des performances collectives et individuelles. On l'a vu dans le privé chez les GAFAM, dans le public privatisé, dramatiquement, chez France Télécom, et à l'hôpital publique. Il n'y a pas de raison que les choses se passent différemment à l'école : un enseignant en souffrance, c'est une classe/une école en souffrance.

Au-delà du manque d'empathie, la logique comptable, froide et déshumanisée de gestion du temps de travail des collègues, que ce soit sur les temps partiels ou les demandes d'autorisations d'absence, nous semble peu pertinente. Quand un enseignant craque ou s'arrête, alors qu'il a demandé de réduire de 25/100 son temps de travail, pour pouvoir tenir, c'est 75/100 d'un ETP perdu pour le service. Et quand cette logique ne mène pas au burn out, elle mène à la démission. Et on a les exemples concrets dans le Lot.

De plus en plus de contraintes pèsent sur les collègues. Le refus de compiler temps partiel et direction est issu du fantasme d'une nécessité de gestion urgente requérant le directeur en permanence. Le directeur n'est pas indispensable en permanence. La preuve, il est souvent dans sa classe, il peut être en sortie, en réunion ailleurs, évaluateur externe. Ce refus de temps partiel aux directeurs, vexatoire quand vous nous dites qu'on ne va pas compenser leur perte de salaire de temps partiel avec la prime de direction, c'est une contrainte de plus, dogmatique, qui grippe encore plus le système.

Le problème n'est pas le temps partiel des collègues, c'est la gestion rigide qui l'entoure. Et nous pouvons par cette transition vous parler de la rigidité autour des autorisations d'absence, qui agace, culpabilise, voire déprime les collègues. Dans d'autres instances, nous avons évoqué le renoncement au diagnostic ou aux soins immédiats qui peut être possible.

Les trop rares rendez vous pour évoquer les situations des personnels nous amènent aussi à vous porter nos griefs sur la gestion humaine autour de la carte scolaire. A Bagnac, par souci de calendrier des moyens, un personnel s'est trouvé en mobilité forcé, alors que deux mois après était de nouveau modifiée la structure de l'école. C'est vraiment rappeler aux personnels qu'ils sont des maillons interchangeables.

Tout ça revient à une histoire de priorité que fixe le ministère : pour nous celle des moyens. Demander des moyens, c'est recruter des enseignants formés et qu'on continue à former. L'école ne doit pas adapter les besoins aux moyens, mais les moyens aux besoins.